AMAP DU RUISSEAU BLEU

CONTRAT D'ENGAGEMENT forfaitaire – POULET 2026

Avril - mai – juin – octobre – novembre - décembre

Engagements du mangeur :

Le mangeur s'engage à :

- Adhérer à l'AMAP du Ruisseau Bleu en réglant sa cotisation de 5 € par an et aux principes de l'AMAP (cf. la Charte des AMAP disponible sur le lieu de livraison et en ligne),
- Participer à la bonne organisation de l'AMAP et à son bon fonctionnement en aidant au déchargement, au rangement et au nettoyage, à la gestion administrative lors du renouvellement des contrats...
- Chercher ses poulets ou les faire retirer par une tierce personne, pour la durée du contrat, à l'adresse suivante : 16a rue de Châtenois, 67100 Strasbourg, le mercredi entre 19 h et 20 h 00,
- Reconnaître que les imprévus font partie intégrante de l'agriculture et peuvent perturber la production ; chaque adhérent accepte de participer au dialogue qui sera engagé entre l'AMAP et le producteur,
- Accepter que les colis aient un poids moyen de 1,8kg

Engagements du paysan :

Le paysan s'engage à :

- Adhérer et respecter la charte des AMAP
- Respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique, et la charte de l'Agriculture Paysanne,
- Informer régulièrement les adhérents sur la vie de la ferme et des modalités de sa production,
- Accueillir les adhérents de l'AMAP au cours de visites ou de travaux conviviaux organisés par l'association,
- Livrer les poulets ou se faire remplacer par un membre de la ferme ou un employé de la ferme,
- Participer si possible aux réunions importantes de l'AMAP du Ruisseau Bleu auxquelles il sera invité.

Les membres de l'AMAP « paysan » et « mangeur » se concertent tout au long de l'année sur l'évolution de leur partenariat, les difficultés éventuelles rencontrées de part et d'autre et les adaptations nécessaires. Ils assument ensemble les aléas de la production, ils partagent les éventuels surplus de production selon des conditions définies conjointement. Le présent contrat établit les critères de l'échange, mais il se fonde avant tout sur un rapport de confiance et de solidarité.

Conditions de rupture de contrat :

En cas de déménagement (dans ce cas fournir la nouvelle adresse), de décès, de maladie grave ou d'invalidité du paysan ou de l'un des mangeurs, il y a rupture du contrat et remboursement des volailles non distribuées.

AMAP DU RUISSEAU BLEU

Exemplaire destiné au mangeur – à la mangeuse

Paysan-ne : Anne-Flore et Pierre-Luc LAEMMEL
Ferme du Marais Vert 29 rue du Château 67270 WILWISHEIM
06 25 26 49 07 – fermedumaraisvert@gmail.com

Nom (s) : .....

Prénom (s) : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Numéros de téléphone : .....

Adresse de courriel : .....

ENGAGEMENT FORFAITAIRE MUTUEL A L'AMAP DU RUISSEAU BLEU

Pour 6 poulets d'environ **1.8kg à 22,50 € l'unité** pour une livraison mensuelle :

Mercredi 15 avril 2026 - mercredi 13 mai - mercredi 17 juin
mercredi 7 octobre - mercredi 18 novembre – mercredi 16 décembre

❒ Chèques : **LIBELLER LE CHÈQUE A L'ORDRE DE «Ferme du Marais Vert »**

- 1 chèque d'un montant de 135 €
- 2 chèques d'un montant de 67,50 €
- 4 chèques d'un montant de 33,75 €

❒ Versement par virement :

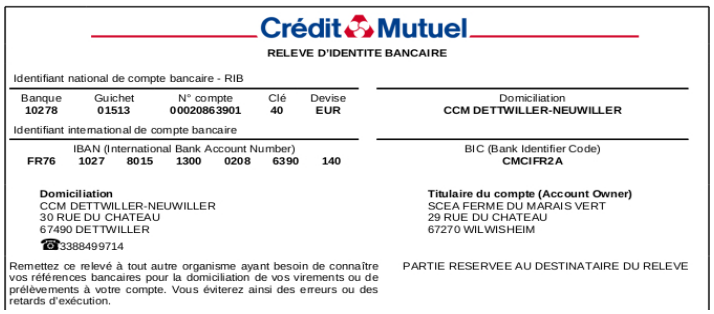

Crédit Mutuel

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	01513	00020863901	40	EUR

Domiciliation
CCM DETTWILLER-NEUWILLER

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8015 1300 0208 6390 140

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM DETTWILLER-NEUWILLER
30 RUE DU CHATEAU
67490 DETTWILLER
☎3388499714

Titulaire du compte (Account Owner)
SCEA FERME DU MARAIS VERT
29 RUE DU CHATEAU
67270 WILWISHEIM

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

❒ Espèces Versement en une fois de :

<u>TOTAL PAYE</u> : (en toutes lettres et en chiffres valant reçu de paiement) :

….....

.....

Les parties contractantes ont pris connaissance de l'ensemble du contrat et y souscrivent

Date :

Signature : le paysan la paysanne le mangeur la mangeuse

AMAP DU RUISSEAU BLEU

Exemplaire destiné au paysan – à la paysanne

Paysan-ne : Anne-Flore MIGEON et Pierre-Luc LAEMMEL
Ferme du Marais Vert 29 rue du Château 67270 WILWISHEIM

Nom (s) : .....

Prénom (s) : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Numéros de téléphone : .....

Adresse de courriel : .....

ENGAGEMENT FORFAITAIRE MUTUEL A L'AMAP DU RUISSEAU BLEU

Pour 6 poulets d'environ **1.8kg à 22,50 € l'unité** pour une livraison mensuelle :

Mercredi 15 avril 2026 - mercredi 13 mai - mercredi 17 juin
mercredi 7 octobre - mercredi 18 novembre – mercredi 16 décembre

❒ Chèques : **LIBELLER LE CHÈQUE A L'ORDRE DE «Ferme du Marais Vert »**

- 1 chèque d'un montant de 135 €
- 2 chèques d'un montant de 67,50 €
- 4 chèques d'un montant de 33,75 €

❒ Versement par virement :

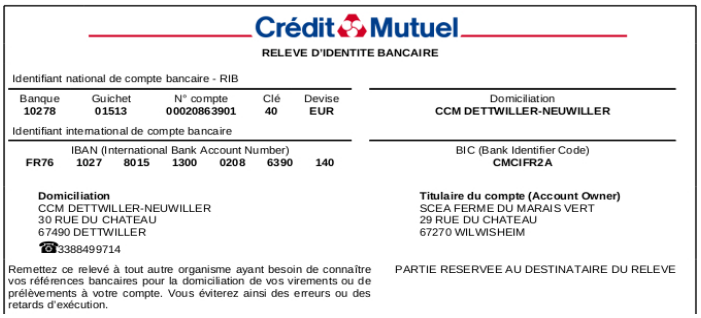

Crédit Mutuel

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	01513	00020863901	40	EUR

Domiciliation
CCM DETTWILLER-NEUWILLER

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8015 1300 0208 6390 140

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM DETTWILLER-NEUWILLER
30 RUE DU CHATEAU
67490 DETTWILLER
☎3388499714

Titulaire du compte (Account Owner)
SCEA FERME DU MARAIS VERT
29 RUE DU CHATEAU
67270 WILWISHEIM

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

❒ Espèces Versement en une fois de :

<u>TOTAL PAYE</u> : (en toutes lettres et en chiffres valant reçu de paiement) :

.....

.....

Les parties contractantes ont pris connaissance de l'ensemble du contrat et y souscrivent

Date :

Signature : le paysan la paysanne le mangeur la mangeuse